

Pour plus de détails : exemple du Thésaurus des Archives de France

Élaboré par la direction des Archives de France pour permettre aux services territoriaux d'indexer les descriptions d'archives administratives locales contemporaines, le thésaurus W a été étendu aux périodes antérieures, devenant ainsi un *Thésaurus pour la description et l'indexation des archives locales anciennes, modernes et contemporaines*

(la 4^e édition du thésaurus W, en date de juin 2009, est accessible à :

<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/gerer/classement/normes-outils/thesaurus/>).

La répartition des descripteurs du thésaurus-matières en 11 chapitres correspondant aux grands domaines d'intervention de l'administration locale contemporaine a été conservée. Toutefois, l'ajout de nouveaux descripteurs a pu entraîner la création de rubriques ou de sous-rubriques.

Comme dans l'édition de 1997, le thésaurus de 2009 est limité à quatre niveaux (chapitres, rubriques, sous-rubriques, descripteurs « simples »), chaque service pouvant ensuite, selon ses besoins, créer un cinquième niveau de descripteurs « libres » pour adapter et affiner l'indexation à des besoins très spécifiques ou locaux. Il est à noter que les termes employés au niveau des chapitres, rubriques et sous-rubriques peuvent eux-mêmes être utilisés comme descripteurs.

Le thésaurus révisé ne se limite pas aux fonds d'archives au sens strict mais doit en principe pouvoir s'appliquer à toutes les ressources conservées par les services d'archives, publiques ou privées (y compris les fonds iconographiques et les bibliothèques). Toutefois, le souci de lui conserver un caractère générique a prévalu. Les services pourront donc se reporter à d'autres référentiels pour des notions très spécifiques, ils pourront par exemple utiliser le vocabulaire RAMEAU pour le traitement des ouvrages de bibliothèques dans la perspective d'une collaboration avec les bibliothèques départementales de prêt ou les médiathèques.

Les descripteurs figurant dans les listes d'autorité « Actions », « Typologie documentaire » et « Contexte historique » ne sont pas par eux-mêmes des termes d'indexation mais ils peuvent être associés à un ou plusieurs descripteurs du thésaurus si le contexte documentaire l'exige.

Le thésaurus révisé reste un thésaurus mono-hiérarchique, c'est-à-dire qu'un descripteur donné n'est rattaché qu'à une seule branche thématique. On compense cette contrainte par des relations d'association.

L'édition de 1997 comprenait 1015 descripteurs et non-descripteurs. Ont finalement été retenus 460 nouveaux descripteurs pour le thésaurus, 15 nouveaux termes pour la liste d'autorités « Actions », 64 nouvelles typologies documentaires et 122 nouveaux descripteurs pour le contexte historique. Le groupe de travail propose également la suppression de 18 descripteurs et de 11 non-descripteurs, la transformation de 8 descripteurs en non-descripteurs et de 7 non-descripteurs en descripteurs, le déplacement de 36 descripteurs dans la hiérarchie et l'ajout de 306 termes non-descripteurs de synonymie du type « employer » (EM).

Le thésaurus, présenté sur le site de la direction des Archives de France sous une forme PDF intelligible pour tout utilisateur, est également accessible sur le site dans un format XML/SKOS [1] élaboré pour de futures exploitations informatiques. Ces documents sont rendus publics pour information dans une forme provisoire. Le thésaurus dans ce format, une fois finalisé et publié à une URL stable, pourra être utilisé par les applications qui savent tirer parti de ce type de ressource. Il existe par exemple des outils proposant des navigations hypertextuelles simples et conviviales entre les différents concepts d'un thésaurus.

[1] Simple Knowledge Organization System Reference (SKOS) est un « document de travail » du consortium W3 qui a récemment évolué en 2009 au stade de « candidat à la recommandation ». Ce document décrit les conventions d'écriture en XML pour des thésaurus (<http://www.w3.org/TR/skos-reference/>).